



Start IA secteur privé

A destination des entreprises wallonnes voulant être accompagnées dans leurs réflexions / initiatives en Intelligence Artificielle (IA) dans le cadre de la stratégie DigitalWallonia4.AI

Lignes directrices à l'intention des Soumissionnaires

Référence de l'appel : ADN – START IA Secteur Privé

Ce dispositif est ouvert en permanence, sous réserve de budgets disponibles. Il n'y a donc pas de date limite de soumission pour les candidatures. Elles seront évaluées deux fois par mois selon le processus mentionné ci-dessous.

A propos de Start IA et du programme DigitalWallonia4.AI

Lancé en juillet 2019, le programme DigitalWallonia4.AI a pour objectif d'accélérer l'adoption de l'IA en Wallonie et le développement de son écosystème wallon. Il comprend entre autres des actions dédiées aux entreprises.

Ces initiatives visent à soutenir et accélérer le processus de transformation numérique des entreprises, afin de les encourager à tirer profit de leurs données avec l'aide de technologies d'IA. A cet effet, trois dispositifs d'accompagnement ont été développés pour atteindre cet objectif : **diagnostics de maturité (START IA), Proof of Concept (PoC) (TREMPLEIN IA) et mise sur le marché (Cap IA).**

Pourquoi participer ?

Start IA s'adresse aux entreprises qui se questionnent sur l'exploitation des données et le potentiel de l'Intelligence Artificielle (IA). Les aspects abordés par le dispositif concernent également la **gestion et structuration des données.**

Ce dispositif vise à faire **émerger des opportunités liées à la donnée, à l'IA et à vos activités, grâce à des experts qualifiés dans ces domaines technologiques, dans le but de dérisquer des projets innovants.**

A titre d'exemple :

- Soulager votre personnel dans les tâches à faible valeur ajoutée et chronophages en facilitant l'encodage ou plus largement l'aide à la décision ;
- Améliorer votre service ou la satisfaction de vos clients ;
- Aider à la détection des anomalies ;
- Réduire votre consommation énergétique et votre empreinte carbone ;
- Améliorer la durée de vie de vos équipements industriels et minimiser l'arrêt de votre chaîne de production ;
- (...)

En quoi consiste l'accompagnement START IA ?

L'initiative **Start IA** a pour ambition d'accompagner des entreprises dans l'exploration des opportunités/cas d'usage en IA sur base des difficultés rencontrées par les collaborateurs et des données collectées par la société.

Si votre entreprise est sélectionnée, une entreprise "**expert IA**" vous accompagnera dans votre réflexion IA pendant 4 à 5 jours en identifiant les cas d'application les plus pertinents et en définissant un plan d'actions.

En candidatant via le **formulaire d'inscription**, l'entreprise peut :

- A) Elle même identifier un expert IA, [parmi la liste des experts éligibles](#), avec lequel elle souhaite collaborer dans le cadre de la mission ;
- B) Ou demander des recommandations d'experts IA au comité de pilotage DigitalWallonia4.AI.

Les prestations de l'entreprise expert IA s'élèveront à **45h minimum** et intégreront du travail de préparation, d'analyse et de reporting, au travers de participations à des réunions sur site ou en distanciel. Cet accompagnement sera étalé sur une période de maximum **3 mois**.

L'Expert IA vous aidera notamment à :

- Faire un diagnostic/scan de maturité IA ;
- Identifier des opportunités potentielles au sein de votre organisation à l'aide d'un processus de design thinking/idéation stratégique ;
- Définir des pistes pour aider à la gestion et la structuration des données de l'entreprise ;
- Proposer des pistes de solutions techniques et/ou conceptuelles, et analyser la faisabilité ;
- Etablir une estimation de l'impact et du ROI potentiel des solutions prioritaires ;
- Etablir une estimation budgétaire des solutions prioritaires ;
- Rédiger un plan d'actions.

L'intervention de l'expert IA pourrait aboutir à la conclusion que les technologies d'IA ne sont pas pertinentes pour votre organisation. Dans ce cas, l'accompagnement peut se terminer plus tôt que prévu et l'Agence du Numérique (AdN) calculera le montant de la subvention au prorata des prestations réalisées par l'expert IA.

Qui peut participer ?

Toute **entreprise ou association**, petite ou grande, start-up ou établie, quel que soit son degré de maturité technologique ou secteur d'activité. Seules conditions :

- Être localisée en Wallonie (siège social ou un siège d'exploitation) ;
- Disposer d'un numéro d'entreprise ;
- Mobiliser un/des décideur(s) pour le suivi de la mission ;
- Accepter que les porteurs du projet DigitalWallonia4.AI et ses partenaires valorisent le cas d'usage / projet via leurs canaux de communication ;

- S'engager à prendre les mesures nécessaires au respect du règlement européen n° 2023/2831 relatifs aux aides de minimis.¹

Critères de sélection

Les dossiers de candidature seront analysés **deux fois par mois** par le comité de pilotage du programme DigitalWallonia4.AI et donc par des représentants de l'Agence du Numérique, de l'Infopole, du Réseau IA, d'Agoria, du SPW-Recherche, d'AI4Belgium et de TRAIL sur base des critères suivants :

- **Cadre de la mission**
Les attentes et besoins du candidat correspondent aux objectifs et au cadre d'une mission Start IA.
- **Degré de maturité**
Le degré de maturité numérique du candidat est suffisant (sur base de ses données et des projets numériques déjà réalisés).
- **Impact wallon**
L'Impact en Wallonie (la mission se concentre sur des activités qui se déroulent en Wallonie).

Vous serez contacté personnellement par l'équipe DigitalWallonia4.AI après l'analyse si votre entreprise est retenue dans le cadre de cet appel. Votre mission d'accompagnement Start IA pourra alors commencer.

¹ Les subventions accordées dans le cadre de cet appel à projets relèvent du Règlement (UE) n° 2023/2831 de la Commission européenne du 13 décembre 2023 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

À la lumière de l'expérience acquise dans l'application du règlement (UE) n° 1407/2013, il convient de porter à 300.000 euros le plafond des aides de minimis qu'une même entreprise peut recevoir d'un État membre sur une période de trois ans.

L'AdN ne peut être tenue responsable des conséquences pour les bénéficiaires de l'application dudit règlement.

Frais de participation et modalités de paiement

Sauf changement contraire stipulé dans le document d'appel à projets², lorsqu'un expert IA est mobilisé dans le cadre d'un accompagnement Start IA, sa mission a valeur maximale de 5.000 euros.

La contribution demandée à l'entreprise bénéficiaire candidate est de 1.500 euros HTVA. Cette contribution se fera sous forme de paiement d'une facture de 1500 euros HTVA en début de mission Start IA.

A la fin de la mission, un montant de 3.500 euros (70% de la valeur de la mission) sera versé par l'Agence du Numérique à l'expert IA sur base des informations communiquées par l'entreprise expert IA dans le formulaire de clôture (détails ci-dessous). La mission devra être finalisée au plus tard trois mois après avoir reçu l'email de confirmation de participation au Start IA.

Procédure de la mission

Démarches pour l'entreprise bénéficiaire :

L'entreprise bénéficiaire est chargée de payer sa quote-part (1500€ HTVA) sur base de la facture envoyée en début de mission par l'expert IA.

En fin de mission, elle remplit le court [formulaire de satisfaction](#) (durée : +/- 5 minutes).

Le dossier de clôture est à charge de l'expert IA.

Démarches pour l'expert IA (prestataire) :

Lorsque la mission est terminée, l'expert IA est invité à compléter [le formulaire de clôture](#). Celui-ci génère automatiquement une déclaration de créance qui sera envoyée par email à l'expert IA pour signature. En plus d'évaluer le dispositif Start IA, le formulaire de clôture et la déclaration de créance certifient que :

- Le rapport final est transmis à l'entreprise bénéficiaire à la suite de son accompagnement. Ce même document a été transféré par l'expert IA via le formulaire de clôture.
- L'expert a envoyé une facture d'un montant de 1.500 € (HTVA) à l'entreprise bénéficiaire.
- Les dépenses atteignent au moins la somme de la subvention, à savoir que minimum 45h ont été prestées l'expert IA.

Au cas où la mission devait s'arrêter prématurément (p.ex. : après constatation que l'Intelligence Artificielle n'offre pas ou très peu de potentiel), le coût de la mission sera calculé au prorata des horaires déjà prestés par l'expert IA. Dans ce cas, l'équipe DigitalWallonia4.ai devra être prévenue immédiatement par courriel à l'adresse : DW4AI@digitalwallonia.be.

² Ces conditions ne sont, par exemple, pas applicables au « Start IA secteur public ».

Procédure de facturation

Mission Start IA secteur privé :

L'organisation « A » candidate à l'appel Start IA via le formulaire d'inscription. La candidature est retenue. Deux scénarios sont possibles :

- « A » avait indiqué dans le formulaire l'expert « B » avec qui elle souhaite travailler.³
- « A » avait demandé dans le formulaire des recommandations d'experts « B » pour la réalisation de la mission. Dans ce cas, « A » reçoit des propositions d'experts IA par email et mentionne, par retour d'email, l'expert avec qui elle souhaite travailler.

La mission débute.

« B » facture 1.500 € HTVA à « A » au début de la mission. « A » s'acquitte du paiement. « B » peut commencer l'accompagnement. A la fin de la mission, « B » facture les 3500 € HTVA restants à « A » et soumet le dossier final via le formulaire de clôture à l'Agence du Numérique (AdN). L'AdN verse le montant de 3.500 € à « B ».

« B » a donc reçu le montant total de la mission : 5.000 €.

- 1500 € ont été payés par « A »
- 3500 € ont été payés par l'AdN.

« A » paiera 1500 € ainsi que la TVA sur la valeur totale de la mission : 21% de 5000 €. Cette information sera détaillée après la sélection de la candidature.

Droit à l'image

En faisant partie de ce programme, l'entreprise et le prestataire donnent leur accord pour communiquer sur leur participation au projet, dans le respect de la confidentialité des résultats obtenus, et sur les éventuels use cases qui seront publiés sur DigitalWallonia, afin d'informer et/ou inspirer d'autres entreprises.

Comment participer ?

La participation à cet appel se fait en remplissant le formulaire en ligne :

<https://agencedunumerique.jotform.com/team/survey/inscription-start-ia>

accessible continuellement sous réserve de disponibilités budgétaires.

Le formulaire dure approximativement 10 à 15 minutes.

Questions ?

Veuillez contacter un collaborateur de DigitalWallonia4.AI à l'adresse dw4ai@digitalwallonia.be

³ Seuls les experts du pool d'experts IA sont éligibles.